

**DECISION DU DIRECTEUR GENERAL DU 05 SEPTEMBRE 2024 – MORBIHAN HABITAT**

Décision n° DE-2024-09-05 227.	Délibération du BUREAU N°4. BU-2024-04-08	Groupe n°972 / 1340 Opération n° CL20240043	QUESTEMBERT Place du 8 mai 1945
-----------------------------------	----------------------------------------------	---------------------------------------------------	------------------------------------

Vu la délibération du Conseil d'administration en date du 13 décembre 2023, déléguant au Directeur général la signature des contrats de prêts d'un montant maximum de 5 M€ par opération,

Vu la délibération du Bureau en date du 4 avril 2024, autorisant l'exécution de l'opération précitée,

La présente décision autorise le financement de cette opération à travers 1 **emprunt**, pour un montant total de **154 741€**, correspondant à 1 emprunt souscrit auprès de la Caisse des dépôts, dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

- 1 emprunt conventionné, souscrit auprès de la Caisse des dépôts :

	Prêt Amélioration (PAM)
Montant du prêt	154 741 €
Durée du préfinancement	sans
Durée de l'amortissement	25 ans
dont durée du différé d'amortiss <sup>t</sup>	néant
Périodicité des échéances	annuelle
Index	livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel	taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat majoré de 60 points de base
Révision du taux d'intérêt à chaque échéance	révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%)
Typologie GISSLER	1A
Profil d'amortissement	échéance prioritaire (intérêts différés) : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés
Modalité de révision	double révisabilité
Taux de progressivité des échéances	- 0,% (révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%)

Date d'effet du contrat de prêt	Septembre 2024
Date de 1 <sup>ère</sup> échéance	Octobre 2025
Garanties	50% COMMUNE DE QUESTEMBERG 50% CONSEIL DEPARTEMENTAL

---

Fait à Vannes, le 5 septembre 2024

Certifiée exécutoire



Le Directeur général

Erwan ROBERT